

RAPPORTS  DU CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

**RÉSOUTRE LA PAUVRETÉ**  
QUATRE PIERRES ANGULAIRES D'UNE STRATÉGIE  
NATIONALE VIABLE POUR LE CANADA

HIVER 2007 | VOLUME N° 126



Conseil national  
du bien-être social

National Council  
of Welfare

Canada 

On peut obtenir des exemplaires de ce rapport au :

Conseil national du bien-être social  
112, rue Kent, 9<sup>e</sup> étage,  
Place de Ville, Tour B  
Ottawa (Ontario) K1A 0J9

Téléphone : (613) 957-2961  
Télécopieur : (613) 957-0680

Courriel : [ncw@magi.com](mailto:ncw@magi.com)  
Site web : [www.ncwcnbes.net](http://www.ncwcnbes.net)

Also available in English under the title:

*National Council of Welfare Reports -  
SOLVING POVERTY:  
Four cornerstones of a workable national strategy for Canada*

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2007  
Cat. No. HS4-31/2007F-PDF  
ISBN 978-0-662-73391-1

Convention de la poste-publications n° 40065597  
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au :  
112, rue Kent, 9<sup>e</sup> étage  
Place de Ville, Tour B  
Ottawa (Ontario) K1A 0J9  
Courriel : [ncw@magi.com](mailto:ncw@magi.com)

# TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE .....	.iii
----------------	------

## **PARTIE 1**

CE QUE LE CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ENTEND FAIRE .....	1
-------------------------------------------------------------------	---

## **PARTIE 2**

CE QUE NOUS AVONS APPRIS .....	5
--------------------------------	---

Stratégies anti-pauvreté dans d'autres pays .....	5
---------------------------------------------------	---

Stratégies anti-pauvreté au Canada .....	9
------------------------------------------	---

Autres initiatives canadiennes .....	12
--------------------------------------	----

Constatations clés tirées de notre questionnaire s'adressant aux Canadiens et Canadiennes .....	14
----------------------------------------------------------------------------------------------------	----

## **PARTIE 3**

DÉNOMINATEURS COMMUNS ET PRATIQUES PROMETTEUSES .....	17
-------------------------------------------------------	----

## **PARTIE 4**

LA VOIE DE L'AVENIR POUR LE CANADA : LES QUATRE PIERRES ANGULAIRES .....	19
-----------------------------------------------------------------------------	----

À PROPOS DU CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL .....	23
--------------------------------------------------------	----



## SOMMAIRE

Le Canada a un problème de pauvreté et l'insécurité économique est un enjeu qui prend de l'importance pour de nombreux Canadiens et Canadiennes. Le Conseil national du bien-être social (CNBES) connaît bien ces questions parce que nous sommes les seuls à publier périodiquement des renseignements approfondis à propos des dimensions de la pauvreté depuis presque un quart de siècle. Durant cette période, peu d'améliorations durables se sont concrétisées malgré la richesse du Canada, les bonnes intentions des Canadiens et Canadiennes et les promesses des gouvernements.

J'ai grandi dans un foyer où mon père avait un handicap et était incapable de travailler. Ma mère faisait des ménages pour joindre les deux bouts. Je l'ai accompagnée pour demander l'aide aux mères nécessiteuses et je n'oublierai jamais l'humiliation de cette démarche. Grâce à l'éducation gratuite, j'ai pu m'instruire et ...devenir une professionnelle. Voilà pourquoi je suis absolument convaincue de la nécessité de maintenir des services publics universels ... Pour en finir avec l'inacceptable pauvreté dans un pays riche comme le Canada.

– une parmi plus de 5 000 répondants individuels au questionnaire du CNBES sur la lutte contre la pauvreté et la sécurité du revenu<sup>1</sup>

Par ailleurs, il est prouvé à l'échelle mondiale que la pauvreté et l'insécurité peuvent être réduites et que les économies et les sociétés s'en trouvent plus fortes. Le Canada pourrait être un chef de file, mais il semble plutôt prendre du retard. Le Conseil pense que les Canadiens et Canadiennes désirent et méritent mieux.

Par conséquent, le Conseil cherche à s'informer davantage sur ce qui fonctionne et donne des résultats à la fois ici et de par le monde et à savoir ce que les Canadiennes et Canadiens eux-mêmes en pensent. Nous avons dégagé des éléments de succès communs et nous les avons utilisés pour recommander le fondement d'une stratégie bien canadienne pour combattre la pauvreté, l'insécurité et l'exclusion. Résoudre la pauvreté est une tâche redoutable et à long terme. Elle est en plus nécessaire. Nos quatre pierres angulaires pour une stratégie nationale offrent donc un fondement pratique et réaliste pour commencer et sur lequel miser. Nous encourageons les gouvernements canadiens à relever le défi. Les Canadiens et les Canadiennes l'accepteront de plein gré et notre avenir en dépend.



# PARTIE 1

## CE QUE LE CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL ENTEND FAIRE

Le Conseil national du bien-être social (CNBES) étudie les statistiques sur la pauvreté depuis un quart de siècle. Durant cette période, nous avons vu les taux de pauvreté des aînés diminuer énormément. Toutefois, les taux de pauvreté de tous les autres groupes d'âge, y compris les enfants, sont presque les mêmes aujourd'hui qu'il y a 25 ans. Les taux de pauvreté des groupes comme les familles monoparentales, les peuples autochtones, les nouveaux immigrants et les personnes handicapées restent trop élevés. Il y a eu des pertes bouleversantes des taux d'aide sociale dans le pays et tous les revenus d'aide sociale sont tombés sous le seuil de pauvreté. L'inégalité des revenus augmente et pour la plupart des Canadiens et Canadiennes, la sécurité du revenu diminue. Nos nombreux programmes sont maintenant des mesures disjointes qui présentent bien des lacunes.

[Traduction] **Tous les paliers gouvernementaux doivent reconnaître qu'ils n'ont pas réussi à protéger les membres les plus vulnérables du Canada.**

– un(e) des répondant(e)s au questionnaire du CNBES<sup>1</sup>

Cette réalité ne correspond pas à l'image que se font la plupart des Canadiens et Canadiennes de leur pays qu'ils

considèrent comme juste, compatissant, prospère et qui respecte les droits de la personne. En 1989, la Chambre des communes s'est engagée à mettre fin à la pauvreté chez les enfants dès l'an 2000. Mais ce fut en réalité une promesse creuse – une autre génération d'enfants grandissent toujours sans avoir une chance égale de réussir dans la vie. Plus de Canadiens et Canadiennes paient l'assurance-emploi que jamais auparavant, mais elle protège moins de gens – en 1990, 80 p. 100 des personnes en chômage ont reçu des prestations, aujourd'hui le chiffre n'est que de 40 p. 100. De nombreux Canadiens et Canadiennes peuvent travailler fort toute l'année, mais le faible salaire qu'ils tirent de leur emploi ne leur permet pas de franchir le seuil de pauvreté. Et le manque de services de garde d'enfants de qualité et abordables enlève aux parents et à leurs enfants la possibilité de réussir et de bâtir un avenir meilleur.

Le Canada est un pays prospère et nous connaissons une bonne croissance économique depuis plus d'une décennie. Mais bien des gens sont laissés pour compte et cela met à risque notre avenir économique. Le rapport *Le Coût de la pauvreté* publié par le Conseil en 2001 révèle ce que coûte à la population canadienne la perte de productivité, la criminalité, le mauvais état de santé et la pénurie de compétences. Ces problèmes et d'autres pourraient être évités si les

individus et leur famille avaient d'abord une meilleure sécurité du revenu et de meilleures chances.

Nos gouvernements se sont engagés à assurer le bien-être de tous les Canadiens et Canadiennes dans la constitution, dans les lois sur les droits de la personne et dans les traités internationaux prévoyant le droit à un niveau de vie adéquat, à une rémunération juste, à une protection sociale, à l'égalité, à la non-discrimination, et ainsi de suite. Les organes des Nations Unies créés en vertu d'un traité examinent périodiquement le progrès des pays et à plusieurs reprises ils ont demandé avec insistance au Canada de placer une priorité plus élevée sur la lutte contre la pauvreté et ils ont noté ses taux de pauvreté élevés par rapport à sa richesse relative.

Les Canadiens se montrent tout à fait en faveur de l'importance et de la possibilité de réduire l'écart de revenu. Ils se préoccupent des conséquences négatives possibles si l'écart n'est pas réduit. Bien qu'un grand nombre de personnes croient que la mobilité économique ascendante est possible au Canada, la moitié des gens craignent que – pour eux personnellement – la pauvreté est aussi rapprochée que quelques chèques de paye manqués.<sup>2</sup>

– tiré d'un sondage national de 2006 par le Centre canadien de politiques alternatives

Le Canada n'est certainement pas le seul pays à lutter contre la pauvreté. Mais la pauvreté est une priorité plus grande à l'étranger que dans ce pays. Par conséquent, d'autres pays progressent mieux et nous avons voulu apprendre de leur expérience.

Dans la section « Ce que nous avons appris » qui suit, nous présentons quelques données importantes sur des pays semblables au Canada qui se sont efforcés de réduire la pauvreté et qui ont obtenu des résultats positifs. Des pays aux prises avec des difficultés beaucoup plus grandes à surmonter qu'au Canada font également des progrès encourageants. Au Canada, deux provinces ont fait de la lutte contre la pauvreté une priorité et nous avons beaucoup à apprendre de ces dernières. Et il y a un cas de réussite réalisée au Canada dans son ensemble, duquel nous pouvons également tirer des leçons – l'effort concerté des gouvernements dans les années 1960 qui a entraîné une réduction radicale des taux de pauvreté chez les aînés. De nombreux organismes ont dégagé les priorités à inclure dans un plan d'action futur, en soulignant que le Canada a des responsabilités partagées qui sont d'importance majeure et qu'il peut s'inspirer d'une panoplie de mesures possibles. La partie finale de ce que nous avons appris provient des Canadiennes et Canadiens eux-mêmes, qui ont répondu au questionnaire du CNBES portant sur la pauvreté et la sécurité du revenu et qui a été diffusé sur notre site Web d'octobre à décembre 2006.

Nous passons ensuite aux communs dénominateurs et aux pratiques prometteuses qui pourraient s'avérer efficaces dans diverses situations et par conséquent, qui pourraient être utiles au Canada. Dans la section finale, nous tenons compte du contexte particulier du Canada et formulons des recommandations sur l'établissement d'une stratégie nationale anti-pauvreté. Au cours de l'été 2006, nous avons demandé l'établissement d'une stratégie nationale anti-pauvreté; le présent rapport est l'étape suivante et vise à aider à préciser et à concrétiser cette stratégie.

Dans le présent rapport, divers termes sont utilisés pour les efforts systématiques de lutte contre la pauvreté. En règle générale, ils partagent les mêmes concepts et pratiques que l'utilisation de l'expression « stratégie anti-pauvreté » par le CNBES. Ces concepts incluent comme but ultime l'éradication de la pauvreté. Les stratégies mettent alors l'accent sur la combinaison la plus pratique et la plus efficace de mesures urgentes et à plus long terme en vue d'atteindre ce but progressivement. Elles comprennent des mesures visant à prévenir la pauvreté à ses causes profondes et structurales; à améliorer la situation des personnes qui éprouvent la dépossession attribuable à une pauvreté grave et persistante; à réduire les taux de pauvreté globaux; à réduire le risque de pauvreté parmi ceux et celles qui ont les taux les plus élevés et à réduire les grands écarts d'inégalité entre les riches et les pauvres.

Beaucoup plus d'éléments devront être intégrés dans ces pierres angulaires proposées par le Conseil et nous aurons d'autres interventions à faire à mesure que notre travail se poursuit. Nous espérons que ce fondement stimulera la discussion, le débat **et l'action** – de la part des Canadiens et des Canadiennes et de leurs gouvernements.



## PARTIE 2

# CE QUE NOUS AVONS APPRIS

### STRATÉGIES ANTI-PAUVRETÉ DANS D'AUTRES PAYS

#### UNION EUROPÉENNE

Nous avons commencé notre recherche en Europe parce que nous sommes intéressés aux fondements de base d'une stratégie anti-pauvreté – ce qui peut bien fonctionner dans divers autres pays. Il y a en effet un cadre commun guidant les 25 pays qui constituent l'**Union européenne**. Les trois grands objectifs du cadre doivent promouvoir :

- la cohésion sociale, l'égalité entre les hommes et les femmes et l'égalité des chances égales pour tous par des systèmes de protection sociale et des politiques d'inclusion sociale adéquats, accessibles, financièrement viables, adaptables et efficaces;
- l'intégration efficace et mutuelle entre les politiques visant à la stimulation de la croissance économique, à l'amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et au renforcement de la cohésion sociale, de même que le développement durable;
- une bonne gouvernance, la transparence et la participation des parties concernées à la

conception, à l'exécution et au suivi de la surveillance de la politique.

Ce qui ressort de ce cadre pour nous, c'est qu'il n'isole pas le problème de la pauvreté, mais qu'il le relie plutôt à des questions économiques, sociales et politiques plus larges. Il est également important que les pays de l'UE élaborent des plans et produisent des rapports sur leur rendement et par conséquent, beaucoup d'information

est publiée, notamment dans le site Web de l'UE. Nous aimons cette idée et pensons qu'elle constitue une bonne façon de partager l'expérience et qu'elle établit une saine concurrence.

[Traduction] Venant d'Europe, j'appuie fortement l'intention du Canada d'élaborer et de mettre en œuvre une stratégie nationale anti-pauvreté... Le filet d'assistance et de bien-être social est beaucoup plus mince ici que dans d'autres pays où j'ai vécu dans l'Union européenne. Cela signifie que les gens peuvent glisser dans la pauvreté plus rapidement et avoir plus de difficulté à en sortir.

– un(e) des répondant(e)s au questionnaire du CNBES<sup>1</sup>

#### SUÈDE

Au sein de l'UE et parce que les pays nordiques ont tendance à être très avancés en matière de sécurité sociale, nous avons examiné de plus près la **Suède**<sup>3</sup>. Le gouvernement de ce pays s'est donné

comme objectif de devenir le meilleur pays au monde pour vieillir.

Une politique d'assistance sociale universelle et une politique active relativement au marché du travail sont les caractéristiques clés du modèle social suédois et les taux de pauvreté de ce pays sont très bas, et cela, depuis de nombreuses années par rapport à ceux du Canada, particulièrement en ce qui concerne les familles monoparentales. Le système de bien-être de la Suède inclut les soins généraux de santé et de bien-être, l'assurance sociale qui fournit une sécurité financière en cas de maladie, d'invalidité et de vieillesse et pour les familles qui ont de jeunes enfants et une protection supplémentaire de base sous forme d'assistance sociale. Toutefois, la Suède continue, dans le cadre de sa vision à long terme, à établir des priorités précises basées sur ses plus grands besoins et, pour la période de 2006 à 2008, elle a l'intention de créer plus d'emplois, de réduire la mauvaise santé au travail, d'améliorer les soins de longue durée, de rendre la société accessible aux personnes handicapées, de faire échec à l'itinérance, d'accroître l'intégration, de mettre en place les conditions nécessaires pour prolonger la vie professionnelle et d'accroître l'égalité entre les sexes.

Le gouvernement de la Suède s'efforce également d'améliorer la coordination entre les autorités locales, régionales et nationales. Il a, par exemple, créé une commission dont le travail se concentre particulièrement sur les utilisateurs de service vulnérables. La production d'un rapport annuel est également un élément

important de la reddition de comptes du gouvernement à la population suédoise.

## ROYAUME - UNI

Le progrès en matière de réduction de la pauvreté au **Royaume-Uni**<sup>4</sup> (RU) est particulièrement intéressant pour le Conseil. Le Canada, les États-Unis d'Amérique (É.-U.) et le Royaume-Uni ont souvent partagé des approches semblables relativement aux questions sociales et économiques qui se distinguent de celles des pays du Nord, de la France ou d'autres pays de l'UE. En règle générale, ces trois pays ont également connu des taux de pauvreté plus élevés que d'autres pays comparables. Les É.-U. continuent de se distinguer par ses taux de pauvreté les plus élevés des pays industrialisés. Toutefois, ces dernières années, le RU a adopté une approche très différente à la solution de la pauvreté qui a donné de bien meilleurs résultats qu'au Canada ou aux États-Unis. En 1999, le gouvernement du RU a établi la cible ambitieuse de réduire de moitié la pauvreté infantile d'ici 2010 et de l'éradiquer d'ici 2020. En outre, le RU a également établi des cibles de programme précises, y compris une place en service de garde abordable pour tous les enfants de 3 à 14 ans d'ici 2010. Nous croyons que c'est une bonne façon d'assurer que des mesures concrètes sont prises pour atteindre des cibles plus larges. Le RU s'est également engagé à s'attaquer à la pauvreté des personnes à la retraite.

**Le Royaume-Uni s'est engagé à réduire de moitié la pauvreté infantile d'ici 2010 et à l'éradiquer d'ici 2020.**

L'approche du RU s'appuie sur une stratégie qui consiste à :

- assurer un soutien ciblé aux personnes qui en ont le plus besoin – notamment des crédits d'impôt aux familles avec enfants et des augmentations de la pension de base de l'État;
- faciliter l'accès au travail pour les personnes qui le peuvent;
- briser le cycle de la pauvreté – en s'efforçant d'améliorer les possibilités éducatives des enfants;
- dispenser des services publics de haute qualité – y compris des soins de santé et de bien-être, des logements décents.

À cette fin, l'accent a été mis dans les interventions stratégiques auprès des familles monoparentales, des personnes handicapées, des membres des minorités ethniques ainsi que des travailleuses et travailleurs âgés.

La façon de mesurer la pauvreté était un enjeu pour le RU, comme c'est le cas

au Canada depuis bien des années. Après consultation au sujet de diverses mesures, le RU a déterminé qu'une seule mesure n'était pas suffisante. Le gouvernement

a finalement décidé d'établir une série restreinte de mesures qui permettent de

déterminer le risque et la réalité de la vie dans une situation de pauvreté.

Bien qu'il reste beaucoup de travail à faire au RU, des progrès sont réalisés. La proportion des enfants qui vivent dans un ménage à risque de pauvreté, qui était la plus élevée en Europe à 27 p. 100 en 1997-1998, est passée à 22 p. 100 en 2004-2005, se rapprochant de la moyenne de l'UE, qui est de 20 p. 100. Entre 1999 et 2005, la proportion des décrocheurs scolaires a diminué pour passer de 19,7 p. 100 à 14 p. 100. Un million de personnes à la retraite et 800 000 enfants sont sortis d'une pauvreté relative depuis 1999.

## IRLANDE

En **Irlande**<sup>6</sup>, le gouvernement a établi des cibles très ambitieuses pour réduire et éliminer le type de pauvreté de base qu'elle appelle la pauvreté constante. En 1997, une stratégie nationale anti-pauvreté (NAPS) s'échelonnant sur 10 ans a été établie. Avant de concevoir la stratégie, le gouvernement avait consulté un grand nombre de personnes intéressées, y compris les personnes vivant dans la pauvreté. Des plans d'action nationaux contre la pauvreté et l'exclusion sociale ont été mis en oeuvre avec des cibles précises de réduction de la pauvreté. Ils visaient l'atteinte des cibles incluant plusieurs mesures nouvelles et existantes mettant l'accent sur les enfants – le développement des jeunes enfants et l'aide à l'enfance, l'amélioration de l'éducation et les résultats pour la santé ainsi que le soutien du

[Traduction] « Un système d'assistance sociale efficace ... devrait offrir un pont à traverser et non pas une plate-forme où s'installer. Il doit aider notre économie et les personnes à s'adapter au changement »<sup>5</sup>

– John Hutton, secrétaire d'État britannique du travail et des pensions

revenu. D'autres mesures ont également été instaurées, notamment la coordination des services d'immigration, une politique nationale d'intégration fondée sur les principes de l'égalité et sur l'inclusion sociale, la conception d'un plan d'action contre le racisme et une gamme de services dans les domaines de la santé, de l'éducation et du logement pour les groupes minoritaires.

Un autre élément important des efforts continus de l'Irlande est la planification de la *Irish National Women's Strategy*, coordonnée à l'échelle du gouvernement et visant à améliorer la condition socio-économique des femmes, leur bien-être et leur participation au processus décisionnel et à la société civile<sup>7</sup>. L'*Irish Office for Social Inclusion* a reçu le mandat de surveiller les questions relatives à l'inclusion sociale et à faire rapport sur la gamme de stratégies et cet organisme coordonnera annuellement la production d'un rapport unique sur l'inclusion sociale à l'échelle nationale.

Les résultats obtenus jusqu'à présent en Irlande sont impressionnants. Le taux des personnes vivant dans une pauvreté constante a chuté pour passer de 15,1 p. 100 en 1994 à 5,2 p. 100 en 2001. Au cours d'une seule année, entre 2003 et 2004, le taux pour les enfants de moins de 15 ans est passé de 12,2 p. 100 à 9,5 p. 100.

Dans les exemples européens, il est également important de noter que la réduction de la pauvreté et les investissements sociaux vont de pair avec une solide performance économique.

À noter aussi que bien d'autres pays où les conditions de travail sont décentes et où des mesures de soutien sont en place pour les familles qui ont des enfants, par exemple, sont également très concurrentiels sur le plan économique.<sup>8</sup>

## NOUVELLE-ZÉLANDE

À l'extérieur, de l'Europe, un autre pays est semblable au Canada de bien des façons, car il compte une importante population autochtone et immigrante; il s'agit de la **Nouvelle-Zélande**<sup>9</sup>. En 2003, ce pays a adopté une nouvelle approche de développement social, dont les principaux éléments sont la protection sociale et l'investissement social. L'État a également reconnu qu'il fallait accorder plus d'attention aux populations désavantagées. À titre d'exemple, dans sa nouvelle stratégie de développement de la jeunesse, l'approche vise à mettre les jeunes Maoris en relation avec leurs liens whakappa et encourage les institutions officielles à mieux tenir compte des besoins des jeunes Maoris, notamment en respectant le processus de rétablissement fondé sur les traités et en reconnaissant que de nombreux jeunes Maoris sont déracinés de leur généalogie, de leur tribu et de leur nation.

L'approche de la Nouvelle-Zélande comprend deux éléments particulièrement intéressants – son recours à la consultation et des indicateurs pour suivre le progrès. Par exemple, des spécialistes de la collectivité et des fonctionnaires gouvernementaux

ont participé à l'établissement du programme pour les enfants, qui a fait l'objet de consultations à l'échelle du pays auprès des enfants, des jeunes gens et des adultes. Des indicateurs du bien-être social en Nouvelle-Zélande sont publiés chaque année depuis 2001 pour suivre les tendances sur une période de temps et pour établir des comparaisons avec d'autres pays.

Le Conseil retient du contexte global plus étendu que même si la nature et le degré de pauvreté sont tout à fait différents dans les pays en développement de ce que l'on constate au Canada ou dans d'autres pays industrialisés, les stratégies gouvernementales pour lutter contre la pauvreté sont étonnamment similaires – des cibles mesurables, des plans d'action, la consultation et la production de rapports.

## NATIONS UNIES

Dans le monde entier, la lutte contre la pauvreté est la plus haute priorité pour la majorité des pays. Les Nations Unies ont établi huit objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) depuis la réduction de moitié de l'extrême pauvreté jusqu'à l'arrêt de la propagation du VIH/SIDA d'ici la date cible de 2015. Les objectifs et les cibles constituent un plan convenu par tous les pays du monde et par toutes les institutions chefs de file du monde en matière de développement. Le Canada et d'autres pays donateurs contribuent à ces efforts dans les pays en voie de développement. Presque tous les pays en voie de développement ont donc un plan d'action pour l'éradication de la pauvreté (PAEP) en vue d'atteindre les cibles établies. Ce plan contribue à la création d'un vaste ensemble de connaissances et d'expérience. Le Canada ne doit pas minimiser ce qu'il peut apprendre de ceux et celles dont les obstacles à surmonter sont plus graves que les nôtres. Le besoin urgent de dépasser le statu quo peut générer un niveau d'innovation remarquable.

## STRATÉGIES ANTI-PAUVRETÉ AU CANADA

Au Canada, nous n'avons jamais eu de stratégie nationale anti-pauvreté. Toutefois, le Québec, Terre-Neuve et Labrador ont toutes les deux des stratégies provinciales. Leurs stratégies sont en grande partie issues de la province, mais elles ont beaucoup en commun l'une avec l'autre et avec les exemples d'autres pays. Elles nous donnent également un éclairage qui nous est plus familier sur les difficultés et les possibilités de changement dans un contexte canadien et elles comportent également des caractéristiques uniques.

[Traduction] « À peu près tous les aspects du marché du travail ont changé radicalement au cours des 40 dernières années, mais nous n'avons pas modernisé notre système de sécurité du revenu pour suivre ces changements. »

– tiré du rapport du groupe de travail MSRAAT

## QUÉBEC

Au **Québec**, la stratégie anti-pauvreté a été lancée par un mouvement de citoyens et citoyennes à grande échelle appelé « Le Collectif pour un Québec sans pauvreté », qui regroupait 30 organisations provinciales et 15 groupes régionaux dans le but de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en s'attaquant à la racine du problème. Le Collectif s'est formé en 1998 pour tenir des consultations publiques et proposer une réforme sociale sous forme de loi. Cette pression publique a abouti à l'adoption unanime de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* par l'Assemblée nationale provinciale en 2002. Cette loi est très précise et comporte des structures intégrées de reddition de comptes, de sorte qu'elle peut assurer la stabilité et l'orientation à long terme nécessaires pour résister aux changements de gouvernement. Le CNBES croit que cela est très important puisque la pauvreté est un problème bien ancré contre lequel il y a peu de solutions rapides ou faciles.

Le but d'ensemble du Québec est d'atteindre les niveaux les plus bas de pauvreté parmi les sociétés industrialisées d'ici 2013. Ce but est mesurable et, comme dans le cas de la Nouvelle-Zélande et de l'UE, il permet d'établir des comparaisons avec d'autres sociétés. Le CNBES croit qu'il s'agit d'une bonne façon d'encourager l'apprentissage et le partage pour améliorer les taux de succès de tous.

Au Québec, comme dans l'UE, il y a un engagement à l'égard des objectifs plus larges consistant à réduire l'exclusion sociale, les préjudices et les iniquités

qui nuisent à la cohésion sociale et à encourager la participation à la vie communautaire et au développement social.

La Loi favorise l'engagement des citoyens et citoyennes à la mise en oeuvre et à l'évaluation de la stratégie en cours en créant un comité consultatif comprenant des membres de groupes de lutte contre la pauvreté et des représentants de divers secteurs de la société québécoise. La Loi prévoit également un centre de surveillance, de recherche et de discussion visant à fournir des renseignements fiables et objectifs sur la pauvreté et sur l'exclusion sociale. Les organismes consultatifs et de recherche ont été chargés de recommander une série d'indicateurs en matière de pauvreté et d'exclusion sociale. Le Québec a déjà publié une mesure du faible revenu qui est calculé de la même façon que dans les pays de l'UE, une mesure qui n'est pas utilisée habituellement dans les autres régions du Canada.

Les buts, les cibles et les initiatives du Québec s'accompagnent également de budgets. Par exemple, le rapport d'octobre 2006 pour la deuxième année indique qu'une somme de près de deux milliards de dollars a été payée en vertu du nouveau crédit d'impôt remboursable d'aide à l'enfance, qui couvre les besoins de base des enfants à charge de moins de

Pour l'application de la présente loi, on entend par « pauvreté » la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société.<sup>10</sup>

18 ans, une augmentation de 550 millions de dollars par rapport aux montants de 2004.

## TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

À **Terre-Neuve et Labrador**, contrairement au Québec, la stratégie de lutte contre la pauvreté a commencé par une initiative gouvernementale de 2005 faisant suite à une promesse électorale<sup>11</sup>. Le gouvernement a alors fait participer des groupes communautaires, le milieu des affaires et les syndicats à la conception de la stratégie et des initiatives qu'elle contient. La consultation continue d'être une partie centrale de la stratégie. Une forte coordination entre les diverses parties du gouvernement est une caractéristique particulièrement remarquable de la stratégie du point de vue du CNBES.

Le but d'ensemble de la stratégie pour la réduction de la pauvreté de la province consiste à faire en sorte que la province soit celle où il y a le moins de pauvreté au pays<sup>12</sup>. La stratégie présente des buts précis : meilleur accès aux services pour les personnes à faible revenu et coordination de ces derniers; un filet de sécurité social plus solide; des revenus gagnés améliorés; un meilleur développement du jeune enfant; et une population plus instruite.

Les indicateurs de la pauvreté sont également une partie essentielle de la stratégie, comprenant une mesure du

panier de consommation tirée de la mesure établie par l'administration fédérale et modifiée pour mieux tenir compte des réalités de la province<sup>13</sup>.

Comme au Québec, des ressources sont accordées pour la mise en œuvre des plans. Par exemple, l'élargissement de l'admissibilité au programme de médicaments sur ordonnance de Terre-Neuve-et-Labrador, qui inclura plus de personnes à faible revenu, représente un investissement de 8,3 millions de dollars en 2006-2007 et de 32,8 millions de dollars annuellement par la suite<sup>14</sup>.

## LEÇONS APPRISSES DES STRATÉGIES ANTI-PAUVRETÉ

Il y a de nombreuses autres similitudes entre les deux provinces canadiennes qui ont adopté des stratégies globales de lutte contre la pauvreté et entre les nombreux pays que nous avons étudiés. La gamme d'initiatives et de programmes est large et les enjeux sont remarquablement semblables. L'égalité des sexes est un point central à presque toutes les administrations, tout comme la reconnaissance selon laquelle dans chaque société des personnes sont plus désavantagées que d'autres et que leurs besoins doivent être traités en priorité. Les gouvernements du Québec, de Terre-Neuve et Labrador, de la Nouvelle Zélande et d'autres administrations conviennent par exemple qu'il importe d'adapter la stratégie à

la réalité des peuples autochtones. En outre, presque toutes les administrations cherchent à réaliser des progrès au chapitre du développement et du soin des enfants, de l'accès à l'éducation et à la formation, de sorte que les adultes puissent participer au marché du travail, occuper de meilleurs emplois, recevoir de meilleurs revenus; mentionnons également la sécurité sociale pour les personnes qui ne font pas partie de la population active, l'accès aux soins de santé et d'autres services et le logement abordable.

Par ailleurs, les stratégies du Québec et de Terre-Neuve et Labrador font ressortir une singularité canadienne – les provinces, les territoires et l'administration fédérale doivent chercher ensemble des solutions durables. Les stratégies actuelles le reconnaissent. Le succès de tout effort provincial ou territorial de réduire la pauvreté dépendra de l'engagement et de la coopération du gouvernement fédéral. Par conséquent, une stratégie nationale est au mieux des intérêts de tous les ordres de gouvernement au Canada.

La création de notre système national de soins de santé est un exemple de l'efficacité dont peuvent faire preuve les gouvernements lorsqu'ils travaillent dans le sens d'un objectif commun. Dans les années 1960, toutes les administrations ont également été en mesure de trouver la vision et l'entente nécessaires pour assurer une sécurité comparable pour les personnes âgées à l'échelle du pays et pour réduire de façon radicale leurs taux de pauvreté. Le CNBES croit qu'une stratégie nationale anti-pauvreté au Canada pourrait engendrer un progrès

semblable pour les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler et leurs enfants. Notre pays et notre société s'en trouveront plus forts si nous pouvons y parvenir.

**La lutte à la pauvreté ne doit pas être prise en otage entre les différents paliers de gouvernements (champs d'intervention).**

– un(e) des répondant(e)s au questionnaire du CNBES<sup>1</sup>

Si les 25 pays très différents qui constituent l'Union européenne peuvent s'entendre sur des objectifs, des plans, des échéanciers et la production de rapports, le Canada devrait être en mesure de faire aussi bien ou encore mieux.

## AUTRES INITIATIVES CANADIENNES

De nombreuses personnes et organismes nationaux et internationaux se sont penchés sur l'évolution de la pauvreté et de l'insécurité au Canada et ont proposé de nombreuses solutions au fil des ans. Les exemples suivants illustrent le fait que le Canada manque d'action, non pas de bonnes idées.

- Le groupe de travail sur la Modernisation de la sécurité du revenu des adultes en âge de travailler est une vaste coalition de l'Ontario menée par la *St. Christopher House*, un centre de quartier polyvalent qui travaille auprès des personnes à faible revenu de Toronto et la *Toronto City Summit Alliance*. Il inclut une

vaste gamme de dirigeants de groupes représentant les syndicats, le milieu des affaires, les minorités, les femmes, la justice sociale, et les intérêts économiques et confessionnels. Le rapport de 2006 du groupe de travail contient beaucoup de recommandations valables faisant l'objet d'un consensus général au sein de cette coalition diversifiée.

- Le Groupe financier Banque TD a préconisé dans une étude de 2005 un système de transfert du revenu plus efficace et équitable – qui intègre mieux les personnes désavantagées dans l'économie conventionnelle.
- Le *Caledon Institute of Social Policy* a proposé une nouvelle architecture sociale dans un rapport publié en 2006.
- Le rapport Arthurs 2006 dans son examen des normes du travail fédérales au Canada recommande que le gouvernement fédéral examine dans quelle mesure les programmes actuels de soutien du revenu sont conformes aux dispositions conçues pour protéger les nouvelles ou futures mères, les personnes malades et les travailleurs

« ...Aucun travailleur ne devrait avoir une rémunération si faible qu'après avoir travaillé à temps plein dans un poste régulier pendant une année entière, il lui resterait moins d'argent que ce qu'il nécessite pour vivre au niveau du seuil de la pauvreté ou juste au-dessus de ce seuil. »

– tiré du rapport Arthurs 2006 sur les normes du travail fédérales

ayant une déficience physique ou mentale, ainsi que d'autres catégories de travailleurs protégés par les dispositions de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*<sup>15</sup>.

- Un revenu annuel garanti a souvent été recommandé au fil des ans. En réponse à ceux qui s'inquiètent de son prix, le sénateur Hugh Segal souligne, dans un article du *Toronto Star* de septembre 2006, que les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral paient le gros prix de la pauvreté, aux niveaux des coûts des soins de santé, du système judiciaire surchargé, de la myriade de services sociaux qui souvent se chevauchent et de la perte fondamentale de la productivité humaine.

- La *Vibrant Communities Initiative*<sup>16</sup>, qui regroupe des collectivités de tout le Canada, quatre parrains de projet nationaux et de nombreux partenaires commerciaux et financiers, a proposé des façons novatrices de réduire la pauvreté et s'est associée avec les gens vivant dans la pauvreté pour dégager les solutions. Le tout a commencé par un effort local lancé en 1996 et visant à se pencher sur les causes profondes et à trouver des moyens de sortir de la pauvreté et non pas de simplement la soulager.

- Les recommandations de la Commission royale de 1996 sur les peuples autochtones pourraient être retenues dans le cadre

Le Canada dépense des milliards chaque année pour lutter contre la pauvreté par ses subventions au revenu et ses programmes sociaux. Ces efforts aident les pauvres, mais ils n'éliminent pas la pauvreté. Le Canada n'a pas été en mesure de faire échec à la pauvreté dans le cadre d'une stratégie globale qui donne le seul résultat durable qui compte : la réduction du nombre de personnes pauvres.

– Vibrant Communities Initiative

d'une stratégie pour examiner les circonstances historiques précises qui font en sorte que les taux de pauvreté des Premières nations, des Inuits et des Métis sont parmi les plus élevés au Canada.

- Un système national de garde d'enfants est l'une des options stratégiques les plus recommandées et étudiées, préconisées dans le rapport de la Commission royale d'enquête de 1970 sur la situation de la femme et pourtant le Canada est bien en retard par rapport aux autres pays sur cette question.

---

## CONSTATATIONS CLÉS TIRÉES DE NOTRE QUESTIONNAIRE S'ADRESSANT AUX CANADIENS ET CANADIENNES

---

Lorsque le Conseil national du bien-être social a élaboré son questionnaire portant sur la pauvreté et la sécurité du revenu, nous avons déjà une bonne idée des éléments communs que contenaient les stratégies anti-pauvreté existantes. Ce qui nous importait alors, c'était de savoir ce que les Canadiens et les Canadiennes pensaient d'une stratégie nationale pour le Canada et ce qui était le plus important pour eux et elles. Nous avons publié un survol statistique des résultats que vous

pouvez également consulter à l'adresse [www.ncwcnbes.net](http://www.ncwcnbes.net).

Nous aimerions souligner brièvement ici ce que nous considérons comme les éléments les plus valables et positifs des résultats. Premièrement, nous croyons que le taux de réponse a été très bon, avec la participation de plus de 5 000 personnes et de plus de 400 organismes représentant des centaines de milliers d'autres Canadiens et Canadiennes. Deuxièmement, la diversité des répondants et répondantes est également impressionnante – ils sont différents sur les plans de l'âge, de la langue, de la scolarité, du revenu, de la famille et d'autres caractéristiques encore et environ le cinquième d'entre eux et elles sont des employés travaillant dans des secteurs de pauvreté et de sécurité du revenu. Une majorité des répondants et répondantes sont des femmes.

Environ un tiers de nos répondants n'ont jamais vécu dans la pauvreté. Un autre tiers ont connu une pauvreté extrême et longue. Les autres, qui s'en tirent peut être très bien présentement, ont indiqué avoir vécu dans la pauvreté pendant un certain temps. Grâce aux efforts particuliers du Conseil, nous comptons parmi nos répondants et répondantes des sans-abri de diverses régions du Canada. Plus du

[Traduction] *En qualité de survivant de la pauvreté, je sais que le courage, l'intelligence et l'humour des gens qui vivent dans la pauvreté passent inaperçus. Comment encourageons-nous les gens dans la pauvreté à faire fructifier leurs talents naturels si nous ne reconnaissons même pas leur existence?*

– un(e) des répondant(e)s au questionnaire du CNBES<sup>1</sup>

[Traduction]...Payer plus de 50 p. 100 de mon revenu pour mon seul loyer, plus manger seulement un ou deux repas par jour, ne jamais recevoir et faire rarement une sortie qui coûte de l'argent ne constituent pas la riche existence que j'avais espérée mener.

– un(e) des répondant(e)s au questionnaire du CNBES<sup>1</sup>

tiers des répondants et répondantes craignent toujours ou fréquemment de vivre dans la pauvreté, environ le tiers sont parfois inquiets et les autres sont rarement ou jamais inquiets.

Vu cette diversité, nous avons nous-mêmes été surpris du grand pourcentage de répondants et répondantes qui croient que la lutte contre la pauvreté devrait être une priorité supérieure

du gouvernement et qu'un leadership fédéral est nécessaire pour élaborer une stratégie anti-pauvreté.

Les deux éléments d'une stratégie que les répondants et répondantes ont considérés comme les plus importants sont :

- un plan d'action comprenant des buts, des engagements et une reddition de compte sur les résultats
- une meilleure coordination entre les gouvernements.

Les autres éléments énoncés dans le questionnaire, y compris l'analyse des causes profondes, la consultation avec les Canadiens et les Canadiennes, une loi qui engage les gouvernements à lutter contre la pauvreté et les mesures officielles de la pauvreté, ont tous été jugés avoir une importance moyennement élevée. Dans une question distincte sur les types

d'indicateurs qui sont nécessaires, la plupart ont recommandé une mesure basée sur le coût réel des nécessités de la vie. Cette recommandation indique que les Canadiens et les Canadiennes sont à la fois pratiques et justes et qu'ils et elles croient que tout le monde devrait avoir accès aux nécessités de base, reconnaissant que le coût de la vie varie grandement selon les régions du pays. Les répondants et répondantes soutiennent fortement cette opinion selon laquelle les personnes les plus désavantagées devaient profiter d'une stratégie et non seulement celles dont le revenu se situe juste sous le seuil de pauvreté.

L'accent est mis dans le présent rapport sur les fondements nécessaires d'une stratégie et nous avons l'intention de publier au cours des prochains mois des recommandations plus détaillées sur des questions précises et sur les mesures qui doivent être prises. Toutefois, la tendance générale des réponses à nos questions sur les enjeux et sur les mesures va fortement dans le sens d'une stratégie globale. Nos répondants et répondantes n'ont pas spécifié une action quelconque susceptible de résoudre le problème. Ils et elles se sont plutôt penchés sur une gamme de programmes de sécurité du revenu et de services sociaux d'importance similaire, mais qui ne fonctionnent pas aussi bien qu'ils le devraient. La préoccupation à l'effet que les programmes ne sont pas aussi efficaces qu'ils devraient l'être se rattache aussi à la haute priorité que les répondants et répondantes ont accordée à une meilleure coordination entre les gouvernements et les commentaires

supplémentaires de nombreux répondants et répondantes en témoignaient clairement.

[Traduction] Quand j'étais sur le bien-être social j'ai été amené à croire que si j'obtenais un bon emploi je m'en tirerais bien financièrement. Toutefois j'ai un emploi qui me paye le double du salaire minimum. J'habite dans un logement social, mais je ne m'en trouve pas mieux. Au moins quand j'étais sur le bien-être social, je n'avais pas à payer pour les médicaments, mon loyer était fixe et j'avais accès à un plus grand nombre de programmes sociaux. Maintenant mon loyer coûte 300 de plus, je paye mes propres médicaments (150 par mois) et je gagne trop d'argent pour un grand nombre des programmes. Ce n'est pas seulement une question D'EMPLOI. J'ai besoin de plus d'éducation, de logement moins cher et d'un programme de médicaments. Et ce n'est pas seulement une question d'argent.

– un(e) des répondant(e)s au questionnaire du CNBES<sup>1</sup>

Les principales mesures qui, de l'avis des répondants et répondantes, feraient une différence, étaient un revenu de subsistance garanti, un logement abordable, le soin des enfants et l'éducation et la formation. Il n'y a rien de

surprenant dans ces réponses. Toutefois, le Conseil a trouvé révélatrice la similitude remarquable dans les enjeux et les mesures nécessaires au Canada et dans un grand nombre des sociétés recensées. Les priorités d'une société varient en fonction de ce qui a déjà été fait. Le Canada a bien réussi à réduire la pauvreté des personnes âgées, par exemple, et la Suède présente une très faible pauvreté des familles monoparentales. Mais dans l'ensemble, les objectifs sont semblables et les défis à relever le sont également. Voilà une autre preuve que nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres.

Comme il est indiqué dans la section « Ce que nous avons appris », l'étude par le Conseil de l'évolution de la situation au Canada et dans d'autres régions du monde révèle que dans les détails, la lutte contre la pauvreté présente de nombreuses différences, mais qu'il y a également de nombreux dénominateurs communs ainsi que des pratiques innovatrices et prometteuses qui pourraient être mis à profit dans une stratégie nationale canadienne anti-pauvreté. Ils sont présentés dans la section qui suit.

## PARTIE 3

# DÉNOMINATEURS COMMUNS ET PRATIQUES PROMETTEUSES

Il ne faut pas compter sur la chance pour résoudre la pauvreté – mais plutôt sur une bonne planification. Le Conseil croit que les éléments suivants sont utilisés de la façon la plus cohérente et efficace dans diverses sociétés pour donner des résultats :

- Les stratégies contenant une vision et des buts à long terme et souvent des buts à atteindre par étapes. La vision et les buts restent en place même si les gouvernements changent – il s'agit d'une politique de l'État et non pas celle d'un gouvernement.
- Des objectifs et des échéanciers mesurables et une série d'indicateurs utilisés pour mesurer le progrès réalisé dans le sens de ces objectifs.
- Des plans d'action qui comprennent les politiques et les programmes, ainsi que les allocations budgétaires nécessaires pour atteindre les objectifs. Les plans successifs sont ajustés avec le temps à mesure que les résultats sont atteints ou que de nouvelles difficultés se présentent.
- Des structures et des mécanismes qui garantissent une perspective d'ensemble et la coordination à l'échelle des administrations gouvernementales responsables des questions sociales, économiques, environnementales et d'autres secteurs de dépenses s'y rapportant.
- Des mécanismes de reddition de comptes tels que des cadres et processus de production de rapports de sorte que cette information est rendue publique périodiquement.
- Une attention spécifique aux populations les plus à risque de pauvreté, aux questions d'inclusion sociale, de revenu, d'égalité des sexes, qui constitue un objectif universel central.
- La consultation des gouvernements avec les intervenants et intervenantes, particulièrement les personnes qui vivent dans la pauvreté, à mesure que des stratégies et des plans sont élaborés, mis en œuvre et évalués tout au long de leur évolution au fil du temps.

Le Conseil a également trouvé des pratiques prometteuses qui se révèlent très importantes dans leurs propres contextes et offrent des possibilités qui pourraient fonctionner dans un contexte national canadien. Par exemple, le degré élevé d'universalité dans le système de sécurité sociale tel que celui de la Suède et le concept d'un revenu de subsistance garanti proposé au Canada méritent que l'on s'y penche de plus près. Il y aurait lieu également d'examiner attentivement la législation anti-pauvreté comme moyen d'encourager la reddition de compte et

des mesures à long terme. L'importance du leadership et de la volonté politique se sont démarqués comme dénominateurs communs. Mais ils constituent des éléments qui se présentent sous de nombreuses formes collectives et individuelles dans les sociétés. Un grand nombre d'exemples sur lesquels réfléchir sont susceptibles d'avoir du potentiel dans le contexte canadien

## PARTIE 4

# LA VOIE DE L'AVENIR POUR LE CANADA : LES QUATRE PIERRES ANGULAIRES

Lorsque le Conseil national du bien-être social a commencé à se pencher sur les stratégies anti-pauvreté, il nous est devenu rapidement évident que s'il n'existe aucune **vision à long terme, aucun plan, aucun responsable pour réaliser le plan, aucune ressource affectée et aucune mesure acceptée des résultats**, nous continuerons de côtoyer la pauvreté pendant des générations.

Après nous être informés sur les stratégies existantes et sur ce que pensent les Canadiens et les Canadiennes, nous sommes plus convaincus que jamais que ces types d'éléments doivent servir de fondement à des solutions durables au problème de la pauvreté au Canada.

### 1) Une stratégie anti-pauvreté comprenant une vision à long terme et des cibles et des échéanciers mesurables.

Parce que le Canada possède un système fédéral, résoudre la pauvreté nécessite une stratégie nationale et un rôle de leadership pour le gouvernement fédéral. Les Canadiens et les Canadiennes pourraient sélectionner une cible et

un but comparatifs, par exemple, avoir le taux de pauvreté le plus bas des pays du G8 ou de l'OCDE. Par ailleurs, il pourrait y avoir une cible précise comme la réduction de moitié du taux de pauvreté dans une période de dix ans. Des cibles progressives à court, à moyen et à long terme pourraient être établies. Des cibles pourraient viser les segments de la population qui sont les plus à risque.

### 2) Un plan d'action et un budget qui coordonnent les initiatives au sein des gouvernements, entre eux et avec d'autres partenaires.

Au Canada, cela signifie que les gouvernements fédéral, provinciaux/territoriaux, municipaux et autochtones, de même que les organismes non gouvernementaux sont tous des joueurs importants. Ils doivent travailler en vue d'objectifs communs et fournir des ressources humaines et financières adéquates et appropriées pour la mise en œuvre de leurs mesures. Les mécanismes gouvernementaux

visant à assurer la coordination et la coopération entre les départements et les ministères seront essentiels. Au sein d'un plan complet, il pourra être nécessaire de mettre un accent précis sur des facteurs tels que le sexe, le racisme, la maladie et les blessures qui font que certains Canadiens et Canadiennes sont plus à risque de pauvreté que d'autres.

### 3) **Une structure de reddition de compte gouvernementale visant à assurer les résultats et à consulter les Canadiens et les Canadiennes sur la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures qui les toucheront.**

La reddition de comptes peut prendre plusieurs formes—la législation, la responsabilité ministérielle à l'égard de la stratégie, la production de rapports publics sur les progrès réalisés dans le sens des cibles et des échéanciers, des cibles précises en matière de politique et de programme et des mesures liées aux buts ou un organisme de surveillance indépendant.

### 4) **Une série d'indicateurs convenus de la pauvreté qui seront utilisés avec le temps pour planifier, surveiller le changement et évaluer le progrès.**

Ce que les Canadiens et Canadiennes décident de placer dans ce groupe d'indicateurs est fonction des cibles et des priorités d'une stratégie nationale. Il sera sans doute nécessaire d'établir plusieurs mesures, de sorte que nous puissions suivre les diverses dimensions de la pauvreté, notamment la dépossession, l'exclusion sociale et l'iniquité.

Le Conseil national du bien-être social fait valoir avec insistance l'établissement d'une stratégie anti-pauvreté nationale bien canadienne comme une des initiatives les plus importantes que le gouvernement fédéral puisse entreprendre. Il s'agit d'une initiative que les Canadiens et Canadiennes soutiendront – ils ont à cœur l'équité, ils veulent que leur pays continue de prospérer et ils croient que nous pouvons réduire la pauvreté et l'inégalité. Tous nos gouvernements devraient être encouragés par cette confiance.

- <sup>1</sup> Les extraits du questionnaire du CNBES sont utilisés dans le présent document pour refléter certaines des principales perspectives partagées par nos répondants et répondantes. Les réponses sont anonymes, mais dans certains cas, le CNBES a modifié légèrement ou omis certains détails comme précaution supplémentaire afin d'assurer que les personnes ne puissent être identifiées.
- <sup>2</sup> *Growing Gap, Growing Concerns, Canadian Attitudes Toward Income Inequality*, CCPA, 20 novembre 2006, 14 pages, [www.GrowingGap.ca](http://www.GrowingGap.ca)
- <sup>3</sup> Rapport sur la stratégie de la Suède pour la protection sociale et l'inclusion sociale 2006-2008, ministère de la Santé et des Affaires sociales, septembre 2006, [http://ec.europa.eu/employment\\_social/social\\_inclusion/naps\\_en.htm](http://ec.europa.eu/employment_social/social_inclusion/naps_en.htm)
- <sup>4</sup> UK National Report on Strategies for Social Protection and Social Inclusion, 2006-2008, 2006, [http://ec.europa.eu/employment\\_social/social\\_inclusion/naps\\_en.htm](http://ec.europa.eu/employment_social/social_inclusion/naps_en.htm)
- <sup>5</sup> John Hutton, Secretary of State for Work and Pensions, speech to Welfare to Work Convention 2006, Birmingham 19 juin 2006, <http://www.dwp.gov.uk/aboutus/2006/19-06-06.asp>
- <sup>6</sup> National Report for Ireland on Strategies for Social Protection and Social Inclusion. 2006-2008, 2006, [http://ec.europa.eu/employment\\_social/social\\_inclusion/naps\\_en.htm](http://ec.europa.eu/employment_social/social_inclusion/naps_en.htm)
- <sup>7</sup> Idem
- <sup>8</sup> Voir, par exemple, Jody Heymann, *Forgotten Families: Ending the Growing Crisis Confronting Children and Working Parents in the Global Economy* (Oxford University Press, 2006), qui montre que les pays très concurrentiels ont également, en moyenne, de meilleures conditions de travail et des congés parentaux plus longs.
- <sup>9</sup> Statement of Intent 2003, <http://www.msd.govt.nz/publications/statement-of-intent/2003/social-development-approach.html>
- <sup>10</sup> L.R.Q., chapitre L-7, *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, [http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=%2F%2FL\\_7%2FL7.htm](http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=%2F%2FL_7%2FL7.htm), 2002, c.61, art.6
- <sup>11</sup> <http://www.exec.gov.nl.ca/thronespeech/2005/speech2005.htm#Addressing>
- <sup>12</sup> *Reducing Poverty: An Action Plan for Newfoundland and Labrador*, Appendix A: Key Budget Initiatives for 2006/07, 2006, <http://www.hrle.gov.nl.ca/hrle/poverty/poverty-reduction-strategy.pdf>
- <sup>13</sup> *Reducing Poverty: An Action Plan for Newfoundland and Labrador*; Appendix B: How Poverty is Measured, 2006.
- <sup>14</sup> *Reducing Poverty: An Action Plan for Newfoundland and Labrador*; Appendix A: Key Budget Initiatives for 2006/07, 2006.
- <sup>15</sup> *Fairness at work: Federal Labour Standards for the 21st Century*, Commissioner Harry Arthurs, 2006, Recommendation 6.8, <http://www.fls-ntf.gc.ca/fr/fin-rpt.asp>
- <sup>16</sup> Poverty Reduction, 2006, <http://tamarackcommunity.ca/g2s12.html>



# À PROPOS DU CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

## MEMBRES

M. John Murphy (*président*) — *Canning (Nouvelle-Écosse)*

Mme Angela Cormier — *Wellington (Île-du-Prince-Édouard)*

M. Greg deGroot-Maggetti — *Kitchener (Ontario)*

M. James Hughes — *Montréal (Québec)*

Mme Gail MacDougall — *Halifax (Nouvelle-Écosse)*

M. Ronald Murray — *Fredericton (Nouveau-Brunswick)*

Mme Sonia Racine — *Québec (Québec)*

M. Joseph Tietz — *Vancouver (Colombie-Britannique)*

M. David Welch — *Ottawa (Ontario)*

---

## PERSONNEL

*Directrice* : Sheila Regehr

*Recherche principale et conseillère en politiques* : Cathy Oikawa

*Recherche et conseillère en politiques* : Diane Richard

*Adjointe à la recherche* : Musarrat Rana

*Agente en administration et information* : Carrie-Ann Breckenridge

*Adjointe administrative* : Claudette Mann

## MANDAT

La *Loi de 1969 sur l'organisation du gouvernement* a institué le Conseil national du bien-être social en tant qu'organisme autonome ayant un rôle consultatif auprès du gouvernement fédéral. Le Conseil a pour mandat de conseiller le ministre des Ressources humaines et du Développement social sur des questions relatives aux personnes à faible revenu.

Le Conseil se compose de membres nommés par le Gouverneur en conseil qui proviennent de diverses régions du Canada. Ils agissent à titre personnel et non en tant que représentants d'organismes ou d'agences. Depuis le début, on retrouve dans la composition du Conseil une expertise touchant un large éventail de questions de développement social et de sécurité sociale. Les membres ont également reflété divers antécédents allant de l'éducation et du travail social à l'organisation du secteur bénévole et de l'analyse de politique, en incluant l'expérience de vivre dans la pauvreté.

Les rapports du Conseil national du bien-être social ont porté sur une vaste gamme de questions relatives à la pauvreté et à la politique sociale au Canada, notamment les programmes de sécurité du revenu, la réforme du bien-être social, l'assurance-maladie, les seuils de pauvreté et les données statistiques sur la pauvreté, le système de revenus de retraite, la fiscalité, les questions d'emploi, les services sociaux et l'aide juridique.

All publications of the National Council of Welfare are also available in English. For copies, please write to the National Council of Welfare, 112 Kent Street, 9<sup>th</sup> Floor, Place de Ville, Tower B, Ottawa, Ontario K1A 0J9, or send an e-mail to [ncw@magi.com](mailto:ncw@magi.com) or see our web site at [www.ncwcnbes.net](http://www.ncwcnbes.net).